

Appel à Projets Fédération des Plateformes

Avril 2025

AAP n°8

PRESENTATION DE L'APPEL

Objectif de l'appel

Le présent appel vise à soutenir le fonctionnement, l'offre de service et l'expertise de haut niveau des plateformes en faveur de leur développement, de leur rayonnement et de leur stratégie d'ouverture par le financement d'équipements et/ou de projets R&D.

Bénéficiaires

Cet appel à projets s'adresse aux **plateformes labellisées** de l'université de Bordeaux. Il est ouvert à toutes les disciplines de recherche.

Critères globaux d'éligibilité

Ne sont pas éligibles :

- Les projets déposés par des plateformes n'étant pas labellisées par l'université de Bordeaux,
- Les projets sollicitant de la masse salariale,
- Les projets d'animation des plateformes ou d'organisation de colloques,

Les projets éligibles :

- Les projets d'acquisition de petits ou gros équipements avec ou sans cofinancement,
- Les projets structurés de R&D (petits équipements et gratification).

Les plateformes labellisées peuvent présenter un ou plusieurs projets dans le cadre de cet appel. Il est également possible de déposer un projet commun à plusieurs plateformes (achat mutualisé par exemple).

Critères relatifs au financement

Les projets ne présentant pas de co-financement sont éligibles, néanmoins ceux présentant des co-financements seront appréciés plus favorablement.

Au regard de la typologie des fonds sous-tendant cet AAP pour l'année 2025, les éléments suivants sont impératifs :

- en cas d'achats nécessitant des co-financements, ces derniers doivent être acquis au 16/05/2025 (date de notification des résultats),
- en cas de co-financements en gestion auprès d'une autre tutelle (CNRS, INSERM, INRAE, Bx INP, INRIA), le reversement du soutien financier de l'UB vers les ONR ne sera pas possible (donc nécessité d'un reversement de l'ONR vers l'UB ou facture divisible en deux),
- les projets d'achat ne pourront pas excéder 40 000 € HT,
- les dépenses doivent être réalisées avant la clôture budgétaire de l'année 2025,
- il est souligné de bien vérifier les procédures¹ en matière de commande publique pour que l'achat soit réalisé dans les délais impartis.

¹ Pour l'UB, cf page intranet dédiée : <https://personnels.u-bordeaux.fr/Metiers/Achats/Boite-a-outils/Demande-de-marche-fournitures-services-et-recherche/Demande-de-marche-fournitures-services-et-recherche-inferieur-a-40-000-HT>

Durée de réalisation du projet

Le projet devra être réalisé impérativement sur l'année 2025 et les dépenses devront être réalisées avant la clôture budgétaire de l'exercice 2025 (mi-décembre). Les crédits ne seront pas reportables sur l'année N+1 et si les projets ne sont pas réalisés en 2025, les fonds UB seront perdus.

Budget de l'AAP

Le budget total de cet appel est de **350K€**. Les projets pourront être soutenus financièrement par la Fédération **partiellement ou intégralement**.

Modalités d'envoi des dossiers

1/ Le/s formulaire/s de réponse et les pièces jointes éventuelles doivent être déposés sur votre [espace UBCloud](#) dédiés à votre plateforme en **format .PDF**.

2/ Un mail doit ensuite être adressé à direction-fed@u-bordeaux.fr pour informer uniquement de ce dépôt. Merci de ne pas joindre le dossier par mail.

3/ La Fed vérifiera votre dépôt sur UB Cloud et accusera réception de votre dossier par retour de mail.

Modalités de sélection

Le Bureau de la Fédération s'appuie sur une grille d'évaluation pour noter les projets, permettant d'apprécier les critères suivants :

- Respect des critères de l'appel (équipement ou R&D, cofinancement acquis, ...),
- Dimension inter-plateforme du projet (mutualisation équipement, complémentarité avec les équipements existants),
- Pertinence du projet (ouverture aux utilisateurs, jouvence ou nouvelle technologie),
- Faisabilité du projet (moyens humains et financiers suffisants, réalisation du projet sur 2025),
- Fonctionnement et transfert (gestion et maintenance soutenable),
- Impacts et retombées du projet.

Instruction des dossiers

1 - Le Bureau de la Fédération réalise une proposition de classement sur la base d'une grille d'évaluation comportant les critères ci-dessus listés.

2 - Les Départements de recherche sont sollicités pour avis de classement sur les projets relatifs aux plateformes de leur périmètre et une réunion sera organisée pour harmoniser les avis.

3 - Le Comité Thématique Opérationnel « Recherche à impact » sous l'égide de la Vice-Présidente Recherche arrête la liste des projets retenus.

4 - La Fédération transmet aux Départements de recherche la liste des projets soutenus et informe les porteurs de projet individuellement par mail des résultats.

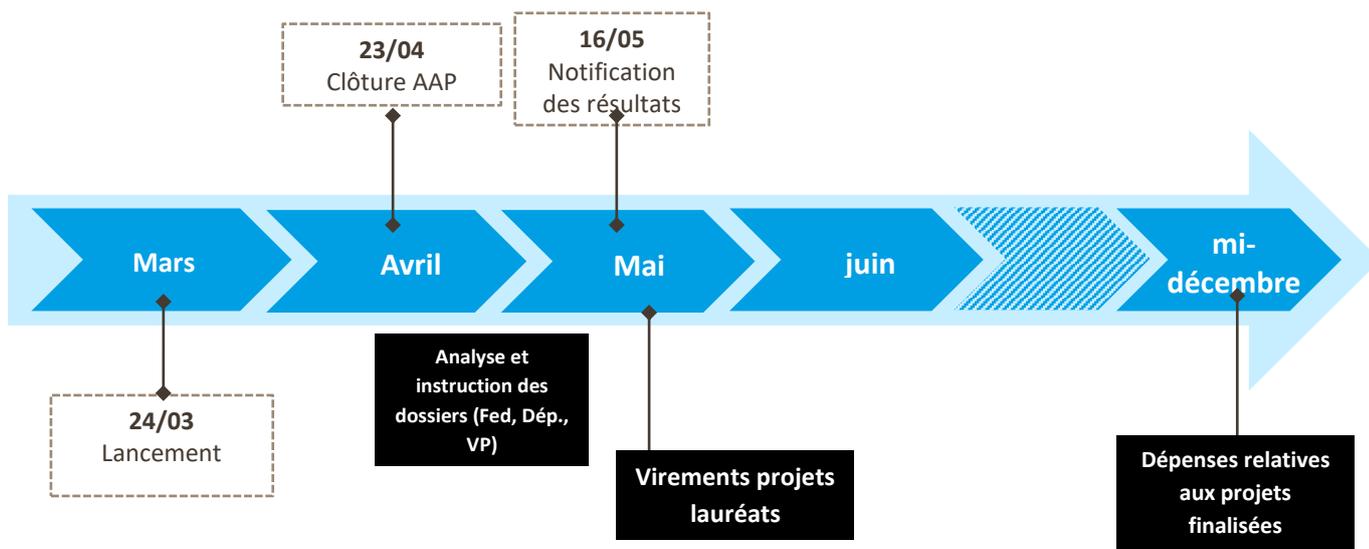
Modalités de mise à disposition des fonds

Les bénéficiaires recevront la notification par mail indiquant les modalités de mise à disposition des fonds. Ce mail comportera un courrier signé du Directeur de la Fed et de la Vice-Présidente Recherche faisant office de notification d'attribution.

Calendrier

Lancement de l'appel : 25/03/2025

Clôture de l'appel : 23/04/2025



CONTACT

direction-fed@u-bordeaux.fr

